Image not found or type unknown

Un préaccord et-il consultable ou pas part un ouvrier?

Par **yvonne83**, le **01/04/2012** à **18:06**

Bonjour,

Un simple ouvrier peut-il avoir accès à un préaccord d'entreprise qui n'est donc, pas encore signé.

. Mon syndicat me répond que la loi interdit l'accès des préaccords aux ouvriers.

Existe-t-il vraiment une loi(j'ai cherché sur le net, et je n'y ai rien trouvé).

J'ai fait la rencontre d'une ancienne DRH qui m'avait dit, que dans son ancienne entreprise, le préaccord était montré par les délégués aux ouvriers, et seulement après, l'accord était signé.

Mais part contre, le syndicat m'invite à prendre la carte du parti…

Je suis dans une entreprise privé de transport urbain.

Merci et bonne journée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés